AR Prefecture

043-200073401-20230216-2023011-DE
Reçu le 01/03/2023

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2023. 011**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 09/02/2023

Membres en exercice : 43 présents : 27 Votants : 30 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 30

SEANCE du 16 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt -trois le jeudi 16 février à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au complexe du Vourzet de la commune de Lantriac.

Membres présents : Villard Serge, Palhier Emmanuel, Devidal Joël, Chorliet Christian, Aubry Alexandre, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Dunand Grgic Dominique, Bresselle Pierre, Bonnet Raphaël, Dessalces-Bonnet Laurence, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Brun Philippe, Chambon Jean-Luc, Guenard Chantal, Allemand Olivier, Sabatier Jean-Pierre, Delabre Philippe, Defay André, Ferret André, Mourlevat Marie-Agnès, Veysset Marie-Christine, Abrial Raymond.

Procuration de : Behar Daniel à Ferret André, Cabanes François à Mourlevat Marie-Agnès, Sivet Martine à Veysset Marie-Christine.

Secrétaire de séance : Bresselle Pierre

OBJET : participation financière de la communauté de communes à l'acquisition d'une fraiseuse par la commune de Fay sur Lignon

Le président informe le conseil communautaire de la réception d'une demande d'aide pour l'acquisition d'un avant train de fraiseuse d'un montant de 11 000 € HT. En accord avec la commune cette demande à été intégrée comme une demande de matériel avec un plafond de 10 000 € HT de dépenses. La commune a par ailleurs bénéficié d'une DETR pour un montant de 6020 €.

La participation de la communauté de communes s'élève donc à 1791 €.

Après discussion et à l'unanimité le conseil communautaire vote cette aide à l'investissement pour un montant de 1791 €.

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZ * Haute-Lo

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme